

Monsieur Dominique BUCCHINI
Président de l'Assemblée de Corse
Hôtel de Région
20 000 AJACCIO

Monsieur le Président,

Nous sommes un groupe de militants politiques qui, s'ils n'appartiennent pas tous à des formations politiques se réclamant de la gauche, sont tous attachés aux valeurs qu'elle incarne.

C'est à ce titre que nous avons décidé de nous adresser à vous, en qualité de Président de l'Assemblée de Corse, car elle est pour nous l'instance politique qui représente le peuple corse dans toutes ses composantes.

L'Assemblée s'est longuement penchée il y a quelques jours sur la survie du SECB : chacun d'entre nous a sa propre opinion sur cette affaire et nous ne nous y attarderons pas.

Nous sommes par contre tous d'accord pour considérer qu'il y a manifestement des questions autrement plus importantes qui mériteraient que votre assemblée y consacre un débat.

Le développement préoccupant du banditisme et de l'affairisme qui lui est indissolublement lié en est aujourd'hui, en tout cas pour nous, pour nous la principale.

En 2009 ce sont 29 crimes de sang qui ont été commis en Corse pour une population de 260 000 habitants, soit 0,11% de la population, pendant que nombre de secteurs de notre économie sont pollués par des intérêts pour le moins troubles, et irrigués par de l'argent sale.

Appliqué à la Sicile ce serait ainsi 669 « cadavres exquis » que cette île aurait compté pour la même période, et à la région parisienne 1115 : on en est naturellement très loin, fort heureusement, dans un cas comme dans l'autre.

De quoi s'alarmer, nous semble-t-il et, pour nos députés, de quoi interpellier le Gouvernement à l'Assemblée Nationale.

A moins que cela nous ait échappé aucun d'entre eux n'a cru bon de le faire.

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous, monsieur le Président, et vous demandons solennellement d'organiser, à la rentrée, un débat sur cette question à l'Assemblée de Corse.

Il n'est bien sûr pas question que votre assemblée se substitue aux services de l'Etat, pas plus à la police qu'à la justice ou aux services fiscaux.

Reste qu'un fait de société particulièrement préoccupant s'est installé durablement sous nos yeux, qui est aujourd'hui dans toutes les conversations, fait périodiquement la une des journaux, sans que nos élus ne se sentent apparemment concernés.

Nous sommes persuadés que vous vous tiendrez, monsieur le Président, à rétablir une situation que beaucoup de nos concitoyens estiment anormale, et que vous vous attacherez à organiser le débat que nous réclamons au nom d'une population qui aspire à ce que ses enfants vivent dans une île où ils n'auront demain d'autre obligation que celle de se soumettre aux lois de la République.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Président, l'assurance de notre estime et de notre considération.

Le 18 juillet 2010.

Ont signé :

René Amoretti, Vincent Carlotti, Paul Casalonga, Jean Casta, Jean Pierre Ciabrini, Cécile Mufraggi, Natale Ghilardi, Jacques Rocca Serra.